

Trois villes, une même cause

Le point commun entre Le Caire, Athènes et Lausanne ? Ces trois villes sont le lieu d'expériences à méditer. Avec des objectifs et des modes de fonctionnement différents, le Département de traduction et d'interprétation dépendant de l'ambassade de France au Caire, le CTL (Centre de la traduction littéraire) installé à l'Institut français d'Athènes, et l'autre CTL, celui de l'université de Lausanne, travaillent tous à développer les échanges culturels en passant par la traduction – et ce dans les deux sens : à partir du français, et vers lui. Pour chacun d'eux, la formation du traducteur apparaît comme une nécessité. Tous trois nous sont présentés par leurs directeurs respectifs : Richard Jacquemond, Catherine Vélissaris et Walter Lenschen.

Richard Jacquemond

La France au Caire

Depuis une vingtaine d'années, l'édition égyptienne, qui avait été la première à publier en arabe Rousseau, Flaubert, Sartre et tant d'autres, semblait avoir abandonné la traduction du français à ses consœurs libanaise et, plus récemment, maghrébines : en dépit d'un relatif renouveau du marché du livre dans les années 1980, les nouvelles traductions du français se comptaient chaque année sur les doigts de la main. J'ai déjà évoqué ici les causes culturelles de ce recul de la traduction¹. S'y ajoutent celles liées au fonctionnement de l'édition locale : qu'ils soient publics ou privés, généralistes ou plus spécialisés, les éditeurs égyptiens ont rarement la volonté, plus rarement encore les moyens, d'avoir une politique de traduction. En pratique, les choses se passent comme si le traducteur était l'auteur du livre qu'il traduit : c'est lui qui le choisit, le présente à l'éditeur sous forme de manuscrit, intégralement traduit, et c'est lui seul qui sera rémunéré, généralement par un forfait dont le montant prend implicitement en compte le tirage et le prix du livre, ce qui ne constitue pas une véritable rémunération. À noter que l'éditeur original n'est pas informé, tout au plus le traducteur aura écrit à l'auteur pour lui demander l'autorisation de traduire (cela, bien que l'Égypte ait ratifié la convention de Berne en 1977). Le prix public du livre étant très bas (actuellement, la plupart des livres se vendent dans une fourchette allant de 5 à 20 livres égyptiennes, soit de 8 à 32 FF) et les tirages dépassant rarement les 3 000 exemplaires, la somme perçue par le traducteur, si on la calcule au feuillet, est évidemment dérisoire. Aussi, les meilleurs traducteurs du pays ont-ils choisi de s'expatrier ou de travailler pour l'édition et les institutions étrangères (du Golfe notamment), abandonnant le marché local à une nou-

(1) Voir Richard Jacquemond, « Traductions croisées Égypte-France : un échange culturel inégal », *TransLittérature*, n° 7, été 1994.

velle génération moins bien formée, mal encadrée par des éditeurs eux-mêmes peu regardants. D'où des choix et des techniques de traduction guère satisfaisants, pour ne pas dire plus...

Le Département de traduction et d'interprétation

C'est dans ce contexte qu'a été créé vers 1985, au sein de la Mission de recherche et de coopération du Service culturel de l'ambassade de France au Caire, le Département de traduction et d'interprétation, avec une double mission : contribuer à la formation des traducteurs et interprètes égyptiens, au moyen notamment de bourses d'études à l'ESIT, et aider les éditeurs égyptiens qui le désirent à mettre en place de véritables politiques de traduction. Action originale, que devait bientôt appuyer la priorité donnée par Yves Mabin, à la sous-direction du livre et de l'écrit du ministère des Affaires étrangères, à l'aide à la traduction et à la publication des œuvres françaises. Depuis 1989, tous les titres choisis d'un commun accord avec nos partenaires égyptiens font l'objet d'une aide à la cession des droits, versée directement à Paris à l'éditeur français sur la base du contrat signé avec l'éditeur égyptien. Le traducteur est ensuite rémunéré directement par la Mission de recherche et de coopération, sur la base d'un tarif (entre 40 et 60 FF le feuillet actuellement) qui, compte tenu du plus faible coût de la vie en Égypte, est comparable à ce que perçoit son collègue français. La Mission apporte en outre une aide à l'impression pour les titres particulièrement longs à rentabiliser. Avec ces moyens modestes, nous avons suscité la publication d'une centaine de titres traduits du français depuis six ans – autant que tous ceux publiés dans les années 1980 –, ramené à la traduction des intellectuels et des écrivains qui y avaient renoncé faute d'être correctement rémunérés, et permis à quelques éditeurs motivés par l'aventure de prendre ou de reprendre contact avec la production étrangère, dans le respect du droit d'auteur international.

Des sciences humaines à la littérature

Nos premiers projets éditoriaux ont porté sur les sciences humaines : c'est ce domaine qui, plus que la littérature de fiction, intéressait nos partenaires égyptiens. Et, à l'intérieur de ce domaine, tout ce qui se rapporte de près ou de loin à l'Égypte : égyptologie, orientalisme, histoire et sociologie du monde arabe. Parmi les dernières traductions parues, les *Lettres et journaux d'Égypte* de J.-F. Champollion, et *Le Caire* d'André Raymond. Prolongement naturel de cette orientation, la traduction de l'école historique française : le même éditeur a publié *Comment on écrit l'histoire* de Paul Veyne, et vient d'achever la publication des trois tomes de *Civilisation matérielle, éco-*

nomie et capitalisme de Fernand Braudel, dans une superbe traduction de Moustafa Maher, un germanisant qui aurait dû faire une carrière de francisant s'il n'avait obtenu sa licence de français en 1956, quelques mois avant l'expédition de Suez ! Un autre éditeur publie, dans une collection de poche, des textes de vulgarisation scientifique choisis dans les catalogues de collections comme « *Que Sais-Je ?* » (PUF) ou « *Repères* » (La Découverte). Deux autres collections, enfin, sont orientées, l'une, vers les problèmes du tiers-monde, l'autre, vers « l'histoire immédiate ».

Récemment, l'émergence d'un nouvel éditeur, Charqeyyat, qui fait le pari difficile de publier principalement de la littérature, nous a permis d'investir également ce secteur, quasiment en friche depuis vingt ans : mis à part tel roman de Modiano, Duras ou Ben Jelloun traduits dans la foulée d'un prix Goncourt ou autre, la littérature française, pour le lecteur égyptien, s'arrêtait au Nouveau roman et au théâtre de l'absurde. Pis, des classiques comme Flaubert, Stendhal, remarquablement traduits dans les années 1950 et 1960, n'étaient plus disponibles. D'où l'idée de publier dans une même collection des rééditions de ces grandes traductions (*Madame Bovary, Le rouge et le noir, Les mots...*), à côté d'auteurs « nouveaux » (Julien Gracq, Annie Ernaux, Alain Nadaud...), avec l'espoir que les premiers servent de « locomotive » aux seconds. Mais la perle de cette collection sera la première traduction arabe intégrale de la *Recherche du temps perdu*, à paraître dans les trois ans à venir. Pour ce faire, nous avons retrouvé à Damas Elias Bdéwi, qui avait traduit remarquablement, pour le compte du ministère syrien de la Culture, les trois premiers tomes de la *Recherche* (parus en 1979-82 et épuisés depuis), et qui a accepté de reprendre le chantier là où il l'avait interrompu et de céder à Charqeyyat les droits de publication des tomes déjà traduits.

Traduire vers le français aussi

Cette action renforcerait l'échange culturel inégal si elle ne se préoccupait pas, en retour, de mieux faire connaître la production égyptienne en France. Il est vrai que, dans ce sens, d'autres contraintes limitent notre action : du Caire, il est aussi difficile de peser sur l'édition française que d'obtenir des traductions correspondant à ses normes. Une percée a pu néanmoins être effectuée grâce à La Découverte, qui a publié nos traductions d'essais égyptiens contemporains (Muhammad Saïd Al-Ashmawy, Fouad Zakariya, Hussein Amin) sur l'épineuse question des rapports entre islam et politique, ainsi qu'une nouvelle et remarquable traduction, due au Marocain Abdou Filali-Ansary, du texte fondateur dans ce débat, *L'islam et les fondements du pouvoir* d'Ali Abderraziq. D'autre part, grâce à des bourses

« Lavoisier » du ministère des Affaires étrangères, le Département de traduction accueille et encadre au Caire, depuis deux ans, de jeunes arabisant(e)s qui souhaitent se former plus spécifiquement à la traduction littéraire, et « vend » leurs travaux à l'édition française : dans ce cadre vient de paraître chez Actes Sud le premier roman traduit en français d'Ibrahim Abdel-Méguïd, *L'autre pays*. Il y a là l'embryon de ce qui pourrait devenir, pour le domaine arabe, un équivalent du Centre de traduction littéraire de l'Institut français d'Athènes. Et la matière ne manque pas – le public français aura pu s'en faire une idée à l'occasion des dernières « Belles étrangères » que le CNL a consacrées, en décembre 1994, à la littérature d'Égypte.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Département de traduction et d'interprétation
Mission de recherche et de coopération
Ambassade de France en R.A.E.
37 quai d'Orsay, 75007 Paris